

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 31 MAI 2023

N° 23-00668 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de cinquante-cinq (55) élèves Agents Techniques d'Élevage et de Santé Animale, session 2022, est déclarée admise en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

Admise

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
9°	ZOUNDI WENDINMANEGDE BEATRICE	2223_2616_5902_2498	B8672220	22/02/98

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
6°	NIOULA SOAMBOALA	2119_1416_2333_3485	B9044438	31/12/98

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole Nationale d'Elevage et de Santé Animale (ENESA), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etat

